

**DECOSET**  
**Projet d'Unité de Valorisation Énergétique de Toulouse-Mirail**  
**Comité de pilotage de la concertation continue**  
**Le 9 juillet 2024 à 18h**  
**Compte-rendu**

Cette réunion s'est tenue le mardi 09 juillet de 17h30 à 20h au siège de DECOSET, 2 Rue Jean Giono, Balma.

### **PARTICIPANTS**

- Thierry BARBERO, association St-Simon Environnement
- Françoise BIZE, association des propriétaires du hameau des bosquets
- Antoine BOUYGUES, consultant cabinet Willing
- Alain BOUBÉE, association des habitants de Lafourquette
- Ludovic DELASPRES, association des habitants de Lafourquette
- Serge ESCARTIN, collectif de défense du quartier de Saint-Simon
- Olivier FEL, représentant des parents délégués de l'école Buffon (Lafourquette)
- Dominique GILBON, association Les Amis de la Terre
- Jean Claude GUILLOREL, habitant du quartier de St-Simon
- Laurent GUYON, Directeur Général des Services DECOSET
- Marie-Pierre LAVIGNE, association des habitants de Lafourquette
- Gaétan LACOMBE, représentant des parents délégués de l'école Buffon (Lafourquette)
- Michel MASSOU, association T EAU T O PHIL
- Bernard MELLAC, responsable des services techniques de DECOSET
- Audrey RICHARD-FERROUDJI, garante de la concertation CNDP
- Anne-Fleur HUG, association Zero Waste
- Julie SCHMITT, manager concertation cabinet Willing
- Vincent TERRAIL-NOVES, président de DECOSET
- Adrien VITRAC, chef du service communication de DECOSET

### **ORDRE DU JOUR**

- Introduction et présentation de l'ordre du jour
- Actualités depuis le dernier comité de pilotage
- Retour sur le dispositif de concertation continue année 1
- Vers une année 2 de concertation continue

## SYNTHESE DES ECHANGES

- **14 personnes présentes** parmi lesquelles de nouveaux membres volontaires pour intégrer activement le COPIL.
- **Bilan de l'année 1 :**
  - Présentation du bilan des garantes pour cette année 1 et de leurs recommandations en vue du dispositif de l'année 2
  - Une première année de concertation continue satisfaisante en termes de qualité de mobilisation et d'échanges selon les garantes
  - Une satisfaction confirmée par les participants au comité de pilotage concertation et aux différents groupes de travail
- **Projection sur le dispositif de l'année 2 :**
  - Présentation d'un dispositif enrichi par DECOSET
  - Des attentes de clarification des participants exprimées sur le sujet du réseau de chaleur et la question de la santé publique.
  - Une demande de sollicitation d'experts scientifiques sur le sujet de la qualité de l'air et de la santé humaine.
  - Des demandes d'intervention des élus des EPCI adhérents à DECOSET.
  - Une volonté des participants de renforcer les informations génériques sur la prévention et le traitement des déchets, économie circulaire.

## INTRODUCTION, ORDRE DU JOUR ET RAPPEL DES REGLES DU JEU

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, remercie les participants pour leur présence à ce **troisième comité de pilotage de la concertation continue**.

Julie SCHMITT, cabinet Willing, rappelle que ce comité de pilotage s'inscrit dans la continuité des **comités de pilotage** du 12 décembre 2023 et du 12 février 2024. Elle souhaite ensuite la bienvenue aux nouveaux participants et propose un **tour de table** de présentation. Julie SCHMITT précise que le comité de pilotage, prévu initialement le 1er juillet, a été **reporté au 9 juillet** en raison de la période de réserve des **élections législatives**.

## TEMPS 1 : ACTUALITES DEPUIS LE DERNIER COMITE DE PILOTAGE DE LA CONCERTATION

Julie SCHMITT, cabinet Willing et Adrien VITRAC, chef du service communication de DECOSET prennent successivement la parole pour **rappeler les dernières rencontres de la concertation** depuis le **précédent comité de pilotage du 12 février**.

### Rencontres mobiles sur le territoire

Adrien VITRAC, chef du service communication de DECOSET, revient sur la rencontre mobile organisée sur le campus de l'INSA. DECOSET a **présenté le dispositif de concertation**

continue en cours, l'opportunité a été donnée aux personnes présentes de **s'associer au dispositif**. Un **atelier zéro déchet** a également été organisé dans une perspective de **sensibilisation** du public. Une **deuxième rencontre** a été organisée avec la régie de quartier de la Reynerie, l'événement a vocation à **se renouveler chaque année**. DECOSET est parvenu à **sensibiliser le public** du quartier à la concertation et aux problématiques relatives aux déchets. Julie SCHMITT, cabinet Willing, ajoute que ces rencontres mobiles de proximité ont permis d'atteindre un **public peu familier** des instances de participation, notamment un public **d'étudiants** et **d'habitants de quartiers** plus éloignés de l'incinérateur.

Dominique GILBON, association Les Amis de la Terre, indique qu'une **demande émerge** depuis quelque temps sur la nécessité d'**aller au-delà de la sensibilisation** et d'associer les publics aux actions menées en les impliquant davantage. Il salue le dispositif de concertation déployé sur le territoire par DECOSET et suggère que la concertation continue soit **reconnue comme un dispositif de la démocratie participative**. Il ajoute que l'ORDECO (Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire) **ne figure pas** parmi les parties prenantes de la concertation. Julie SCHMITT, cabinet Willing, propose de contacter l'ORDECO pour les **ajouter à la liste des membres du COPIL de la concertation**.

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, précise que DECOSET a souhaité **renforcer cette sensibilisation du public dans le dispositif de l'année 2**. Cette montée en puissance de la mobilisation va être permise par le recrutement de **plusieurs agents dédiés à la sensibilisation, aux animations** et aux **messages de prévention** passés au public.

## Groupe de travail qualité de l'air

Julie SCHMITT revient sur le **groupe de travail qualité de l'air** organisé en **partenariat avec ATMO Occitanie**. Un temps de présentation a permis de présenter **l'historique de l'analyse et du suivi de la qualité de l'air** en proximité de l'UVE. En suivant, un **temps participatif** a permis d'**identifier les emplacements à privilégier** pour les **stations mobiles** de mesure de qualité de l'air sur le territoire.

Gaetan LACOMBE, représentant des parents délégués de l'école BUFFON suggère l'ajout d'ateliers ou de groupes de travail sur la pollution des sols, de l'eau, sonore et visuelle, et propose de **compléter le travail d'ATMO par des études scientifiques indépendantes**. Il sollicite l'intervention d'**experts scientifiques** sur la qualité de l'air pour nourrir les réflexions des citoyens et les accompagner dans leurs prises de décisions. Laurent GUYON rappelle le statut et de rôle de tiers indépendant d'ATMO.

## Réunion publique à l'initiative du comité de quartier Lafourquette

Adrien VITRAC, chef du service communication de DECOSET, indique que l'association des habitants du quartier de Lafourquette a invité DECOSET et ATMO à **présenter les résultats obtenus lors d'une réunion publique**. La présence de DECOSET à cette réunion

du comité de quartier s'inscrit dans une volonté de la collectivité de **répondre aux différentes sollicitations** favorisant une communication auprès du grand public.

Alain BOUBÉE, association des habitants de Lafourguette, précise que les réunions publiques constituent **le seul moyen** pour atteindre les habitants qui pourraient avoir un **frein à participer sur le site de la concertation**. La **mobilisation est relativement forte** à ce type d'évènements si la communication est réalisée **suffisamment en amont**. L'association des habitants du quartier de Lafourguette est **satisfaite du dialogue** qui s'est ouvert à l'occasion de cette réunion. **80 personnes** étaient présentes à la réunion, ce qui traduit une **mobilisation relativement importante** à l'échelle du quartier.

### Groupe de travail sites alternatifs

Julie SCHMITT revient sur les deux réunions du groupe de travail sites alternatifs d'avril et mai 2024. La première rencontre a permis de travailler sur la **définition du cahier des charges** pour l'étude des localisations alternatives pour l'UVE. La deuxième rencontre était consacrée à **l'étude des propositions méthodologiques** et des bureaux d'études candidats pour la réalisation de cette étude.

Adrien VITRAC, chef du service communication de DECOSET, précise que la collectivité a obtenu **2 réponses** à la suite des sollicitations aux bureaux d'études. Le **bureau d'études EODD** a été retenu. DECOSET rencontrera le prestataire le 24 juillet pour préparer le **lancement de l'étude des sites alternatifs**. Une **réunion avec les membres du COPIL** et le délégataire sera également organisée à la rentrée.

### Atelier citoyen communication

L'**atelier citoyen** organisé le 27 mai dans le quartier de Lafourguette a permis de présenter les **procédures de communication existantes** autour de la SETMI et d'envisager les **améliorations à opérer** pour la future délégation de service public. L'atelier a recueilli **peu de mobilisation**. Le sujet de la communication relative à l'UVE fait partie des **axes de travail** pour l'année 2 de concertation continue.

### Conférence annuelle élargie

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, annonce qu'une **conférence annuelle sur l'énergie** sera organisée à la rentrée. Cet événement, prévu dans le cadre de la concertation, réunira les présidents et élus de chaque EPCI adhérent à DECOSET, les élus de DECOSET, les membres des commissions consultatives de services publics locaux (CCSPL) et le grand public. Les discussions porteront notamment sur la **stratégie de DECOSET et des EPCI en matière de réduction des déchets**, les activités de DECOSET, le rapport d'activité, ainsi que les **enjeux de réduction des déchets** pour les années à venir.

La conférence annuelle élargie se tiendra le 17 septembre, de 18h à 20h, à la salle du Sénéchal à Toulouse. **Cet événement marquera le début de la deuxième année de concertation continue** et répondra à une demande des membres du COPIL de pouvoir interpellier les élus des EPCI et de DECOSET.

## TEMPS 2 : RETOUR SUR LE DISPOSITIF DE CONCERTATION CONTINUE - ANNEE 1

### Les engagements de DECOSET pour cette année 1

Julie SCHMITT, cabinet Willing, revient sur les engagements de DECOSET pour la première année de concertation continue. Le dispositif a été élaboré selon **3 principes** :

- **Information et association des publics** sur la stratégie de DECOSET et sur les **actions de prévention** programmées et mises en œuvre.
- **Information et participation** des publics sur le projet d'évolution de l'UVE.
- **Co-construction** puis, au fil de l'eau, adaptation des dispositifs de participation, de mobilisation et de sensibilisation.

Le dispositif de concertation continue **s'appuie sur les enseignements de la concertation préalable** et les **recommandations du premier bilan des garantes**. Il intègre des **instances spécifiques** (comité de pilotage de la concertation, groupes de travail), des **rencontres** de différents formats (réunions publiques, ateliers citoyens, conférences/débats), des **outils** d'information et de contribution.

**6 thématiques** ont été abordées au cours de l'année en propre et lors des différents groupes de travail :

- Études de **localisations alternatives**.
- **Insertion urbaine** de l'équipement.
- **Études et dispositifs de surveillance** des rejets et nuisances.
- Objectifs, moyens et résultats de **réduction des déchets** à la source.
- **Schéma stratégique**.
- **Délégation de service public** et dispositifs contractuels.

### Schéma de gouvernance année 1

- **Les attributions du comité de pilotage**

**Plusieurs instances ad hoc** ont été mises en place dans le cadre du dispositif de concertation continue. Le comité de pilotage de la concertation a pour mission de **proposer les thématiques** à aborder, **d'appliquer et de suivre les décisions** prises lors des réunions, de **coordonner et de valider le dispositif**, ainsi que de **proposer et valider les modalités de participation**. Le comité de pilotage est composé de **40 à 50 membres** issus d'associations environnementales, de quartier, et autres associations intéressées par la concertation, ainsi que de citoyens volontaires. **Une partie de ses membres a été désignée**

**pour intégrer les groupes de travail sur la qualité de l'air et les sites alternatifs, ils peuvent également intégrer le comité de suivi du schéma stratégique.**

Julie SCHMITT, cabinet Willing, rappelle les **attributions du comité de pilotage** de la concertation, à la fois au niveau de concertation, du projet de renouvellement de l'UVE et des activités de DECOSET :

- Participer à la **définition du contenu des outils de participation**, de communication et de sensibilisation des publics.
- Assurer le **suivi de la mise en œuvre des dispositifs**.
- Proposer des **améliorations aux dispositifs**.
- Participer à la **préparation des réunions**, notamment publiques (ordre du jour, contenu, intervenants...).
- Réfléchir aux **modalités et outils** permettant de **renforcer le partenariat** entre DECOSET et les associations ou parties prenantes.
- **Élaboration du cahier des charges et suivi de l'étude** concernant les sites alternatifs pour l'implantation de l'UVE.
- Participation à **identifier les lieux d'installation** des équipements d'analyse et suivi des résultats produits par ATMO.
- Création de **groupe de travail thématiques** pour traiter des points précis et définir les **modalités de désignation** des participants à ces groupes.
- Être informé de la mise en œuvre du **schéma stratégique de DECOSET**.
- Bénéficier d'une **présentation du rapport annuel** d'activité et organiser des modes de désignation de représentants pour les comités de pilotage ou de suivi.

## Temps d'échange

### ▪ Comité de suivi du schéma stratégique

Alain BOUBÉE, association des habitants de Lafourguette, précise qu'il s'était positionné sur le **comité de suivi du schéma stratégique**. Il interroge DECOSET sur l'organisation de cette instance. Adrien VITRAC, chef du service communication de DECOSET, indique que le **comité de suivi du schéma stratégique ne s'est pas encore réuni**. Il n'est **pas issu du comité de pilotage de la concertation**. Il s'agit d'une instance existante, pilotée par un autre service de DECOSET.

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, précise que le schéma stratégique a été validé par le comité syndical le 14 décembre 2023. L'année 2024 constitue la première année de suivi du schéma stratégique, et le CSSS ne s'est pas encore réuni pour cette raison. Il **devrait se réunir au cours du premier semestre 2025** et inclura les EPCI, les acteurs économiques (CCI, chambre des métiers), les représentants du comité de pilotage et les associations environnementales.

### ▪ Groupe de travail SETMI à l'initiative de la préfecture

Thierry BARBERO, association St-Simon Environnement, mentionne que **certaines membres du comité de pilotage** ont été invités par la préfecture à un groupe de travail SETMI.

Bernard MELLAC, directeur général des services techniques, précise ce groupe de travail n'est pas à l'initiative de **DECOSET, qui a été invité à participer à ce groupe de travail, au même titre que certaines associations** et membres du COPIL. Decoset n'en connaît pas l'ordre du jour.

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, ajoute que si certains membres de la CSS **ne figurent pas parmi les invités** de ce groupe de travail, il serait nécessaire d'attirer l'attention de la DREAL et de la préfecture sur cet oubli potentiel. Par exemple, l'association des habitants de Lafourguette siège à la CSS et n'a pas été invitée à ce groupe de travail.

## CNDP - 1er rapport intermédiaire de la concertation continue

Audrey RICHARD-FERROUDJI, garante de la concertation CNDP, présente le **premier rapport intermédiaire de la concertation continue** réalisé par les garantes pour le compte de la commission nationale du débat public (CNDP). Elle rappelle que les garantes sont **indépendants de DECOSET**, elles sont **désignées par la CNDP** et se doivent d'être **neutres vis-à-vis** du sujet et **transparentes** sur l'information communiquée. Les bilans réalisés sont **publics et accessibles**.

Le rôle de la CNDP dans le cadre du suivi de la concertation continue est de **formuler des recommandations à DECOSET** lors du déploiement du dispositif, à l'occasion d'échanges récurrents. Les garantes sont également disponibles pour les membres du comité de pilotage ou l'ensemble des citoyens en cas de questions ou remarques relatives à la concertation. Le bilan revient sur le **déroulement de la concertation** et les **arguments évoqués**.

Audrey RICHARD-FERROUDJI propose une **synthèse du rapport intermédiaire** des garantes publié à l'issue du dispositif prévu pour la première année de la concertation continue.

- **Dispositif de concertation déployé**

Elle revient notamment sur les éléments structurants du dispositif de concertation :

- Nouveau site internet : <https://uve-toulouse.decozet.fr/contribution-question/>
- Information selon différents canaux
  - 18 rencontres aux formats divers
  - 7 rencontres (co-)organisées par des tiers associatifs ou une mairie de quartier
  - Comité de pilotage de la concertation continue
  - 2 groupes de travail sur les études sur la qualité de l'air et sur les sites alternatifs.

- 1 webinaire sur la délégation de service public
- Rencontres de proximité pour aller vers une variété de publics (jeunes, familles, riverains)

Audrey RICHARD-FERROUDJI souligne le **caractère innovant** des formats de participation imaginés. L'embarquement des associations et citoyens sur **des instances de type comités de pilotage groupes de travail** est **assez rare**. Les thématiques identifiées à l'issue de la concertation préalable **ont été prises en compte** par DECOSET pour cette première année de concertation continue. En ce qui concerne les publics impliqués, les garantes ont observé **une mobilisation continue des acteurs de la concertation préalable**, un engagement assidu d'associations riveraines et des efforts de mobilisation d'un public plus large.

Les garantes ont souligné le **respect des engagements pris par DECOSET** et **l'implication des équipes** dans les différents temps de la concertation. Le **droit à l'information** et à la participation a été respecté, les questions posées ont obtenu des réponses. Les **efforts sont à poursuivre** sur certaines demandes en cours mais le dispositif **est jugé satisfaisant par les garantes** à l'issue de cette première année. Des **recommandations sur le renforcement des moyens déployés ont été formulées**.

#### ▪ Synthèse des arguments exprimés

Même si la participation peut être modérée en termes de nombre, la réussite se mesure également par la **diversité des arguments exprimés** et la participation d'un public varié. Les garantes mettent en avant plusieurs points synthétisant les arguments exprimés :

- **Une attention soutenue** sur la **prévention et la réduction des déchets à la source**, ainsi que sur les moyens pour atteindre ces objectifs.
- **La poursuite des questionnements** sur le dimensionnement de l'usine, son emplacement, son rapport au réseau de chaleur, et la délégation de service public. À la suite de la concertation préalable, certains éléments ont été clarifiés, bien que certaines questions demeurent. Par exemple, le sujet de l'étude des sites alternatifs a été discuté lors des réunions du groupe de travail dédié, permettant de clarifier certains aspects (réseau de chaleur ...).
- Un **renforcement des interrogations** sur les émissions de l'UVE et leurs **effets sur l'environnement et la santé**. Bien que le sujet de la santé ait été mis en avant lors de la concertation préalable et que des réponses aient été apportées (comme lors du groupe de travail sur la qualité de l'air le 2 avril), **des questions restent ouvertes concernant l'impact de l'UVE sur la santé publique**.

#### ▪ Recommandations pour la deuxième année de concertation continue

Les garantes de la concertation ont également **formulé des recommandations** pour la suite de la concertation continue. Audrey RICHARD-FERROUDJI insiste sur quelques points essentiels :



- Fournir des **réponses claires** sur le réseau de chaleur de la métropole **en sollicitant Toulouse Métropole** pour expliquer les enjeux liés à l'UVE.
- **Ouvrir les études**, telles que l'Étude des Risques Sanitaires (ERS), au public pour répondre aux **préoccupations exprimées lors de la concertation**.
- **Coordonner la concertation avec d'autres espaces de prévention** et gestion des déchets, en évitant de surcharger les participants.
- Articuler la **concertation continue de l'UVE** et les **autres initiatives de participation** en lien avec le sujet des déchets.
- Accroître l'**implication des élus**, notamment via la conférence annuelle élargie, pour répondre aux demandes du public.
- **Renforcer le dialogue entre le public et les autorités sanitaires** pour aborder les préoccupations concernant l'impact de l'UVE sur la santé des riverains.
- **Poursuivre les efforts de communication** en cas d'événement sur le site de l'usine et auprès des nouveaux habitants, en réitérant les ateliers sous divers formats.
- **Associer divers publics à la concertation** en variant les lieux des événements pour toucher un maximum de personnes.

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, indique que le dispositif élaboré pour la deuxième année de concertation continue **répondra à ces recommandations et aux demandes du public**. Par exemple, un **webinaire avec Toulouse Métropole** sur le **réseau de chaleur** et une **rencontre avec le futur délégataire** pourraient être organisés pour expliquer les démarches nécessaires pour satisfaire les obligations sanitaires.

Audrey RICHARD-FERROUDJI ajoute que **les études techniques et la concertation continue sont menées simultanément** afin de se nourrir mutuellement. Les études réalisées en 2024 ont associé le public, non seulement dans un objectif de droit à l'information, mais également pour enrichir les études avec les contributions citoyennes.

## Temps d'échange : retours des membres du COPIL sur l'année 1 et perspectives pour le dispositif de concertation année 2

- **Études réalisées dans le cadre des activités de l'UVE**

Serge ESCARTIN, collectif de défense du quartier de Saint-Simon, interroge DECOSET sur les **études sanitaires réalisées** et les **parties prenantes autour de ces études**. Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, indique que les risques sanitaires sont **étudiés à deux occasions**. La première fois, dans le cadre de la **construction de la nouvelle UVE**, où le préfet délivre un **arrêté d'autorisation d'exploiter** après consultation de l'avis d'une autorité environnementale. Cet avis est rendu après **analyse d'un dossier complet**, incluant une **étude d'évaluation des risques sanitaires** produite par l'exploitant pour respecter les prescriptions légales. Une fois le délégataire connu, une rencontre pourrait être organisée avec le COPIL afin que l'exploitant puisse expliquer précisément le contenu de l'étude réglementaire et ses modalités. **L'étude épidémiologique**, quant à

elle, relève des **autorités sanitaires** (ARS, Ministère) et **échappe à la compétence du délégataire et de DECOSET.**

Bernard MELLAC, responsable des services techniques de DECOSET, indique que **plusieurs études sont réalisées** dans le cadre du dossier présenté aux services instructeurs. Par exemple, une étude sur la faune et la flore est en cours et **devrait être complétée dans les deux années à venir.**

Ludovic DELASPRES, association des habitants de Lafourguette, demande si cette étude devra être refaite si le site actuel de l'UVE n'est pas retenu à la suite de l'étude sites alternatifs. Bernard MELLAC confirme que **toutes les études devront être relancées** si le site change, et que l'étude faune/flore est la seule à avoir été lancée à ce jour.

Gaëtan LACOMBE, représentant des parents délégués de l'école BUFFON, demande si une étude faune/flore a déjà été réalisée sur le site actuel. Bernard MELLAC précise qu'**aucune étude de ce type n'avait été réalisée jusque-là.**

Serge ESCARTIN ajoute que la **santé humaine** est une **préoccupation centrale** pour les riverains de l'UVE. Il propose que des **experts en santé publique** apportent leur expertise sur ces questions. Il souligne que la concertation continue de la première année a été un succès en termes de transparence, mais qu'une réflexion sur la santé publique et les risques industriels devra être menée pour l'année 2.

- **Assurer la coordination entre DECOSET et les EPCI adhérents**

Alain BOUBÉE, association des habitants de Lafourguette estime qu'il serait intéressant de connaître les **stratégies des collectivités adhérentes** en matière de **réduction des déchets et d'incinération**, ainsi que l'évolution des flux de déchets issus de la Métropole. Il suggère qu'une **information complémentaire** soit transmise aux membres du COPIL concertation, en complément de la conférence annuelle élargie.

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, indique que **chaque EPCI membre dispose d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**. DECOSET a lancé un travail avec les EPCI pour **suivre l'avancement de leurs plans de gestion**, en conformité avec la loi AGECS. Un premier état des lieux sera réalisé le 16 juillet entre DECOSET et les EPCI, suivi d'une seconde rencontre en septembre pour envisager les synergies entre collectivités. Début 2025, chaque EPCI devra **valider une trajectoire engageante pour un suivi annuel.**

Olivier FEL, représentant des parents d'élèves de l'école BUFFON, demande si DECOSET fournit aux EPCI des **outils pour la réduction des déchets**. Adrien VITRAC indique que ces moyens de sensibilisation sont en cours de développement dans le cadre du schéma stratégique. Laurent GUYON précise que la collecte des déchets relève des EPCI, tandis que DECOSET se charge de leur valorisation. Cette **responsabilité partagée** nécessite une **coordination entre les acteurs.**

Marie-Pierre LAVIGNE, association des habitants de Lafourquette, regrette **l'absence des élus lors de la concertation continue**. Vincent TERRAIL-NOVES explique que le mode de fonctionnement historique de DECOSET incitait les présidents d'EPCI à considérer le syndicat comme un prestataire. Les réunions entre les EPCI et DECOSET en amont et durant la mise en place du schéma stratégique devraient **renforcer leur implication**.

- **Poursuivre les efforts en matière de prévention / sensibilisation**

Anne-Fleur HUG, association Zero Waste, invite DECOSET à **poursuivre les efforts de réduction des déchets**. Elle apprécie la **culture du dialogue mise en place** et les réunions d'information organisées, et questionne DECOSET sur la mise en place d'échanges entre les techniciens des PLPDMA pour partager les bonnes pratiques. Laurent GUYON indique que des réunions régulières sont organisées, incluant techniciens et élus des EPCI. Julie SCHMITT précise qu'un **travail de prévention et de sensibilisation** est également réalisé en continu lors des différents événements et sur les réseaux sociaux pour embarquer davantage de citoyens.

Gaëtan LACOMBE, représentant des parents d'élèves de l'école BUFFON, indique que l'éducation des jeunes publics et des adultes sur les questions de déchets n'est **pas suffisamment mise en avant**. Il propose l'organisation d'ateliers de sensibilisation dans le cadre de la concertation continue. Adrien VITRAC répond que des **actions de prévention et de sensibilisation** sont menées régulièrement à travers des visites de déchèteries et lors d'événements de concertation et des actions jeune public régulièrement mises en place avec les écoles du territoire. Laurent GUYON ajoute que **chaque nouvel équipement créé accueillera un espace dédié à la sensibilisation**. Des jardins pédagogiques ont été créés et des visites pédagogiques sont organisées dans les centres de tri. DECOSET prendra en charge les visites des UVE à partir de 2025, maîtrisant ainsi le discours donné aux habitants. La nouvelle UVE **intégrera des espaces dédiés aux visites**.

### TEMPS 3 : VERS UNE ANNEE 2 DE CONCERTATION CONTINUE

Julie SCHMITT, cabinet Willing, indique que le dispositif prévu pour l'année 2 est encore en phase d'élaboration, il intègre **les demandes du public et les recommandations formulées par les garantes**.

DECOSET a souhaité prendre des engagements en matière de poursuite de l'articulation de la concertation continue avec les études en cours et la DSP :

- **Réunir à nouveau le groupe de travail** sur l'étude des sites alternatifs.
- **Poursuivre l'activité du groupe de travail** sur la qualité de l'air.
- **Maintenir l'information** sur la DSP.
- **Ouvrir davantage les études au public**, y compris sur d'autres sujets tels que le réseau de chaleur.
- **Renforcer le dialogue** entre le public et les autorités sanitaires.
- **Organiser des temps d'information** et de concertation autour de l'étude d'évaluation des risques sanitaires (ERS) incluse dans l'étude d'impact du projet.

La collectivité souhaite également **poursuivre l'articulation** de la concertation avec les autres **espaces concernant la gestion des déchets**, elle s'engage à :

- **Publier annuellement les objectifs**, les moyens et les résultats des plans de prévention.
- **Répondre à la demande du public pour mieux diffuser les dossiers d'information sur le fonctionnement** du Centre de valorisation des déchets urbains de Toulouse, produits annuellement et remis aux membres de la CSS (Commission de suivi du site).
- **Articuler la concertation continue avec la concertation PLPDMA.**

Enfin, DECOSET s'est engagé à travailler les modalités d'annonce des réunions et de mobilisation et de poursuivre l'ouverture à un public large. Cet engagement se traduit notamment par :

- **Une note de mise à jour des objectifs** de la concertation préalable et du calendrier pour la deuxième année.
- **Une communication auprès d'un large public.**
- La **consolidation de la liste de diffusion** par courriel.
- La mise en œuvre d'une **newsletter régulière.**
- La production d'autres **supports d'information**, tels qu'un dépliant A4 sur le projet et la concertation continue.
- **L'implication de DECOSET** dans les temps de concertation organisés par d'autres acteurs et dans la co-organisation de rencontres.
- La **poursuite du dialogue** avec les parties prenantes proches du site ainsi que la mise en œuvre de dispositifs pour les publics éloignés du débat.
- L'implication des **acteurs économiques.**
- L'implication des **élus de DECOSET et de ses collectivités membres.**

Adrien VITRAC, chef du service communication de DECOSET, indique que le schéma de gouvernance de la première année sera reconduit pour la deuxième année de concertation continue, en conservant les mêmes instances. Il présente ensuite aux membres du COPIL le dispositif prévisionnel envisagé :

- **Commission de suivi de site (CSS)** : à l'initiative de la préfecture.
- **Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)** : Prochaine réunion prévue pour le 19 septembre.
- **Comité de pilotage de la concertation continue** : trois réunions prévues en septembre, février et juin 2024.

Bien entendu, ce dispositif prévisionnel pourra **évoluer selon les retours des membres du COPIL**. Les événements suivants sont envisagés :

- **Webinaire sur une thématique à définir (réseau de chaleur envisagé)**
- **Réunions dans les quartiers**
- **Réunion publique en février** : présentation de la nouvelle DSP.
- **Réunion publique en avril** : restitution de l'étude des sites alternatifs.
- **Rencontres mobiles** : maintenues avec des événements potentiels durant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets et le World Clean Up Day.
- **Journée portes ouvertes** : en réflexion, prévue durant la Semaine du Climat, sur réservation.

## Temps d'échange

- **Intégrer les acteurs de l'économie circulaire à la concertation**

Dominique GILBON, association Les Amis de la Terre, suggère **d'ouvrir la concertation continue aux acteurs de l'économie circulaire**. Il souligne que les déchets font partie de la problématique de l'économie circulaire et que cette **intégration est insuffisamment mise en avant** dans la vision partagée par les citoyens. L'objectif principal est de limiter la production de déchets sur l'ensemble du territoire alimentant l'UVE.

Adrien VITRAC précise que la **sensibilisation du public** est un axe de travail identifié par DECOSET. Une **conférence intégrant des acteurs économiques et des spécialistes en économie circulaire** pourrait être envisagée dans le cadre de la concertation.

- **Visite des équipements de DECOSET**

Alain BOUBEE questionne DECOSET sur la possibilité pour les membres du COPIL ou le grand public de **visiter le centre de tri de Bessières**. Bernard MELLAC, responsable des services techniques de DECOSET, suggère d'organiser d'abord une visite du centre de tri actuel, puis de celui de Bessières une fois les travaux terminés.

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, propose qu'un **COPIL de la concertation puisse être délocalisé sur un des sites de DECOSET, au cours de l'année 2**. Les membres du COPIL approuvent la proposition.

- **Dimensionnement de l'UVE et relation avec le réseau de chaleur**

Olivier FEL, représentant des parents délégués de l'école BUFFON, questionne DECOSET au sujet de la **corrélation entre l'UVE et le réseau de chaleur**. Dans une optique de réduction des déchets le réseau de chaleur pourra-t-il être alimenté par d'autres sources.

Laurent GUYON indique que la question du réseau de chaleur sera abordée lors d'un **webinaire en janvier 2025**. Le sujet du réseau de chaleur est étroitement lié à celui de l'économie circulaire, la chaleur peut être valorisée sous forme de **chaleur ou d'électricité**. L'enjeu est d'avoir deux UVE : une qui produit de la chaleur et une autre qui produit de l'électricité, afin de diversifier les productions. Lorsqu'un réseau de chaleur est installé, il est pertinent de créer des synergies avec l'activité de l'incinérateur.

Julie SCHMITT indique que la question du réseau de chaleur **a été abordée** à l'occasion du groupe de travail sur les sites alternatifs. Le **compte-rendu des échanges est disponible sur le site de la concertation continue**.

Olivier FEL interroge DECOSET sur la **possibilité que de nouveau EPCI adhèrent à DECOSET** en raison du renouvellement des infrastructures et des capacités d'incinération existantes.

Laurent GUYON indique que le **dimensionnement de la nouvelle UVE a été calibré en fonction des besoins actuels en traitement des déchets**. La capacité de 240 000 tonnes a été établie pour répondre à une demande existante. Si le réseau de chaleur nécessite une énergie supplémentaire, il devra puiser dans d'autres sources telles que la géothermie ou les centrales à biomasse. Vincent TERRAIL-NOVES rappelle que, dans le cadre de la concertation, les 240 000 tonnes ont été jugées viables pour les 40 prochaines années. L'accroissement de la population, combiné à une diminution de la quantité de déchets produits, a conduit à ce résultat. Le territoire bénéficie toutefois de la **présence d'un deuxième incinérateur**, dont la durée de vie arrivera à échéance environ 15 ans après la mise en service de l'UVE du Mirail. Si les prévisions s'avèrent inexactes et qu'une autre tendance se manifeste, **l'incinérateur de Bessières pourrait servir de variable d'ajustement en matière de capacités d'incinération**.

Alain BOUBEE, association des habitants de Lafourguette, souligne que **la présence de l'UVE impacte 40 000 habitants à proximité**, et non l'ensemble de la métropole toulousaine. La fermeture de fours pourrait être envisagée si la **quantité de déchets produits diminue**, ce qui constitue un point clé dans le cadre de la concertation. Si l'étude des sites alternatifs révèle qu'un autre lieu est préférable pour implanter l'UVE, **les associations de quartier pourraient se retirer de la démarche de concertation continue en cours**.

## CONCLUSION

Julie SCHMITT, cabinet Willing, propose une synthèse des échanges relatifs au **dispositif de concertation continue pour l'année 2** :

- L'intégration de certains membres du COPIL concertation au **comité de suivi du schéma stratégique** a été entendue.
- Un **travail de prévention et de sensibilisation** est à mener sur la réduction des déchets.
- **La question de la santé humaine et la demande d'une expertise scientifique** a été sollicitée.
- Une **rencontre thématique en lien avec l'économie circulaire** a également été suggérée.
- Les membres du COPIL sont invités à **contribuer à l'enrichissement du dispositif** d'ici le prochain comité de pilotage qui se tiendra en septembre.

Julie SCHMITT indique que le dispositif de concertation prévisionnel pour l'année 2 sera **mis à jour d'ici une à deux semaines**, en intégrant les contributions des membres du comité de pilotage. Un comité de pilotage de la concertation continue se tiendra le 9 septembre (lieu à définir) ainsi que la conférence annuelle élargie le 17 septembre. Le dispositif de concertation et l'agenda **seront régulièrement mis à jour** sur le site de la concertation continue, consultable à tout moment.

Audrey RICHARD-FERROUDJI indique que les garantes **poursuivront l'accompagnement de la concertation selon les mêmes modalités pour la deuxième année**. Elle invite les participants à les solliciter à tout moment en cas de besoin concernant la concertation.

La demande de **démocratie participative** au sens large sur la question des déchets a été bien identifiée ; cette volonté dépasse le cadre de la concertation continue relative à l'UVE. Les garantes soutiennent cette demande, mais **le périmètre de la concertation continue se limite au renouvellement de l'UVE**. Elles veilleront à maintenir une qualité élevée sur le périmètre de leur mandat. La concertation sur les PLPDMA est également une opportunité d'atteindre un public plus large.

Vincent TERRAIL-NOVES, président de DECOSET, **remercie les membres du comité de pilotage de la concertation** pour leur participation et leur implication au service de **projets collectifs**.

**PROCHAINS RDV :**

- **Comité de pilotage de la concertation** : 9 septembre 2024 (lieu à définir)
- **Conférence annuelle élargie** : 17 septembre, salle du Sénéchal, 17 Rue Charles de Rémusat, 31000 Toulouse